



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 96 – Décembre 2016

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008



AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée le samedi 31 décembre.

Horaires valables jusqu'au 30 décembre 2016

	matin	après-midi
Lundi		15h00 - 18h30
Mardi		15h00 - 18h30
Mercredi		15h00 - 18h30
Jeudi		17h00 - 18h30
Vendredi	agence fermée	
samedi	9h00 - 13h00	

MAIRIE

La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2016.

LE PETIT MESSINOIS

Depuis quelques mois, vous pouvez consulter *Le petit messinois* mensuel sur le site internet de la mairie www.messein.fr

Dans une optique de protection de l'environnement en utilisant moins de papier et d'encre, nous aimerions que la lecture du bulletin municipal se fasse de plus en plus par le biais d'internet.

De ce fait, les habitants qui désireraient ne plus le recevoir directement chez eux peuvent contacter la mairie afin que le ou la conseiller-ère qui le distribue puisse en tenir compte. Nous avons déjà eu quelques demandes spontanées.



RENOUVELLEMENT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Depuis le 01/01/2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité a été étendue de 10 à 15 ans.

Cependant des difficultés sont régulièrement rapportées par des usagers qui se voient refuser l'embarquement à bord de vols ou de bateaux de croisière, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les CNI prorogées.

En conséquence, le renouvellement sera désormais possible dès lors que l'utilisateur sera en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant les CNI comme document de voyage.

La preuve de ce voyage pourra être apportée par des moyens tels que :

- titre de transport,
- réservation ou devis auprès d'une agence de voyages,
- justificatif ou réservation d'hébergement,
- attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger.

En tout état de cause la copie du justificatif de voyage devra être jointe au dossier de demande de CNI.

Seules quelques mairies pourront établir les demandes de CNI au cours du premier trimestre (de plus amples informations seront données le mois prochain).

CCMM NOUVELLE DÉCHÈTERIE

Ouverture au public le 2 janvier 2017 dans la nouvelle zone industrielle Moselle Rive Gauche, rue Émile Martin.

Deux accès sont possibles :

- Par la D331 (voie de contournement direction Colombey-les-Belles), sortie Pont St Vincent, puis première sortie aux 2 ronds-points qui suivent.
- Par la rue du Haut du Clos (entre le pont du canal et celui de la Moselle) à la limite de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.



T'MM CHANGEMENT D'HORAIRE

A compter du 3 janvier les services de bus à destination du collège Jacques Callot seront avancés de 5 minutes le matin :

- Ligne A : départ de Messein (arrêt des Coteaux) à **7h30**
- Ligne B : passage à Messein (Bois de Grève) à **7h33**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce dispositif est aussi valable pendant les petites vacances

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre des missions de protection des personnes et des biens, vise spécialement la lutte contre les cambriolages, constatés en plus grand nombre au cours de la période estivale.



Dès maintenant, vous pouvez informer la gendarmerie de votre période d'absence "Soyons attentifs à notre environnement, à certains comportements suspects, afin d'éviter des actes délictueux. [...] Soyons aussi attentifs aux personnes isolées, fragilisées par la vie et pour qui, un conseil, un geste, une attention à leur vie quotidienne sont un réconfort. Sachons ainsi faire preuve de Solidarité et de Civisme".

SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE

Que de remue-ménage ce mercredi 7 Décembre au sein du groupe scolaire Jean Rostand ! Le Saint-Patron des petits lorrains est venu leur rendre une visite surprise.

Saint-Nicolas s'est attardé un moment dans toutes les classes où il a été accueilli avec joie. Une fois la surprise passée, les enfants ont tous chanté la chanson du Grand Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas a eu pour chacun un petit mot, voire un bisou pour les plus petits, et une brioche.

Puis Saint-Nicolas, ayant beaucoup d'enfants à voir, s'en est allé en emportant un précieux butin : tous les dessins que les enfants avaient réalisés pour lui.

Il a également promis de revenir l'année prochaine si les enfants étaient bien sages.



S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales et que vous désirez voter à Messein pour les élections qui auront lieu en 2017, vous pouvez le faire **jusqu'au 30 décembre 2016**. N'attendez pas la date limite

Scrutins prévus en 2017 :

- élections présidentielles : 23 avril et 7 mai
 - élections législatives : 11 et 18 juin
- (www.service-public.fr)



DEMANDE D'ASSESEURS

Pour les scrutins des 23 avril, 7 mai, 11 juin et 18 juin 2017 prochains, concernant les élections présidentielles et législatives, nous aurons besoin d'asseseurs. Toutes les personnes votant à Messein peuvent proposer leur aide afin de participer à la tenue des bureaux de vote.

Tél. Mairie : 03 83 47 22 21

Merci d'avance.

ASSOCIATIONS



FRANCAS - FJEP de MESSEIN

Association locale les FRANCAS-FJEP de MESSEIN

18, allée des Nautoniers 54850 MESSEIN

Tél : 03.83.47.18.68, Mail : francasmessein@orange.fr

Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN sera ouvert la première semaine des vacances de Noël : du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2016 au Foyer Mille-Club.

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

Pour une bonne organisation, merci d'inscrire vos enfants à l'avance.

Renseignements au : 03.83.47.18.68.

